

CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION IRSI

Référence : DL231A	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

OBJECTIFS

- Déterminer les conditions d'application de la convention IRSI

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Formateur(s) :

Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA. Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !

Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

Les plus de la formation :

Succédant à la CIDRE, la convention d'Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeuble, dite convention IRSI, a pour ambition d'améliorer le service aux assurés et de simplifier la gestion des dossiers liés aux dégâts des eaux mais également à l'incendie.

Mais elle comporte également de nombreuses innovations, comme la création du rôle d'assureur gestionnaire ou des procédures différentes en fonction du montant des dommages qui en font une convention toute particulière.

Cette formation digitale permet donc de comprendre la convention IRSI et sa logique de fonctionnement.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

- A. Champ d'application de la convention IRSI
- 1. Présentation de la convention IRSI
- 2. Identification des sinistres auxquels IRSI s'applique
- 3. Notion de local sinistré

Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Fiche identité :

Ce module de formation a été écrit et conçu en 2020. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Gestionnaires sinistre dégât des eaux
Gestionnaires sinistre incendie
Intermédiaires en assurance
Professionnels de l'immobilier

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 18:06